



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

La gestion des pollutions diffuses sur l'AAC du Porche : concilier eau potable et agriculture



Le territoire de Bourges Plus en quelques chiffres

- ❑ 17 communes, ~105 000 habitants et 420 km²
- ❑ Compétence Eau et assainissement + Eaux pluviales
- ❑ Gestion **en régie** (16 communes)
- ❑ Approvisionnement en eau par **4 champs captants** :
 - ✓ Herry
 - ✓ Le Porche
 - ✓ Saint-Ursin
 - ✓ Le Prédé

6,5 millions de m³ prélevés/an (moy. 2008-2020)

- ❑ **Le Porche** : captage **prioritaire**
4 forages (prof. variables)
Près de 2,2 millions de m³ prélevés/an (moy. 2008-2020)

⇒ **34 % de l'eau potable de l'agglomération**

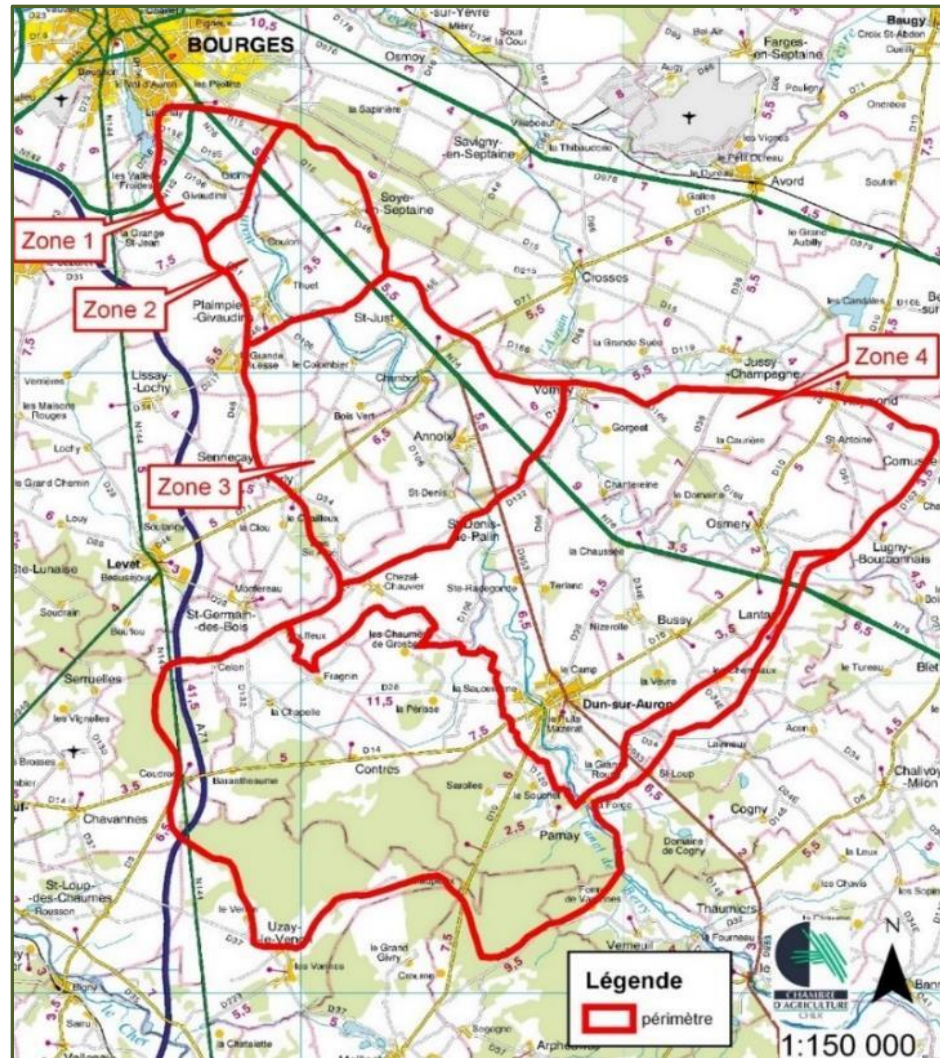


L'aire d'alimentation de captage du Porche : une zone agricole étendue à problématique NO₃⁻

93 km²
Surfaces agricoles
(GC)

+ zone 4 :
233 km²
= 326 km²

Surface agricole + bois
(GC + PCE)

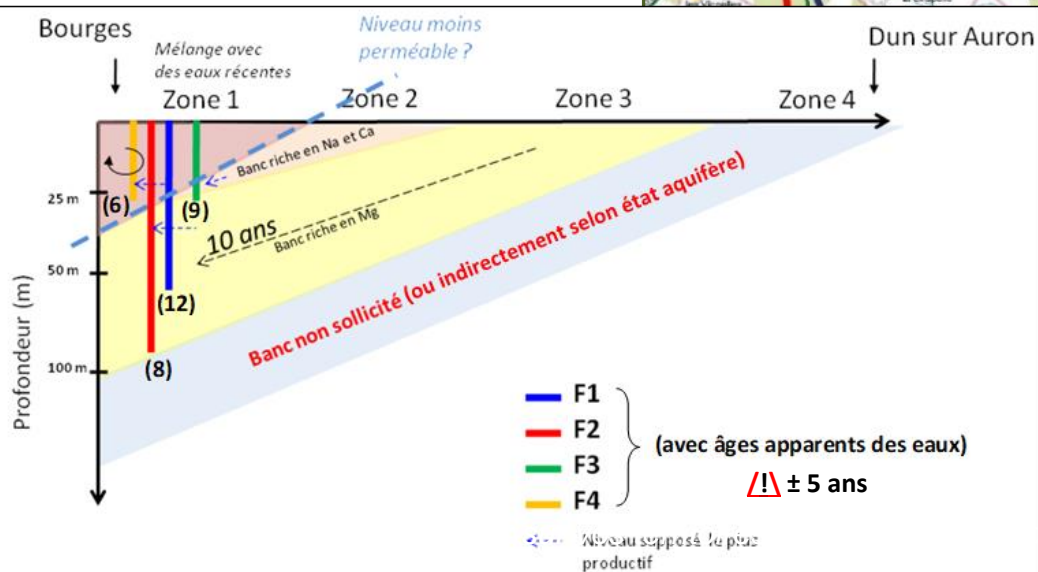
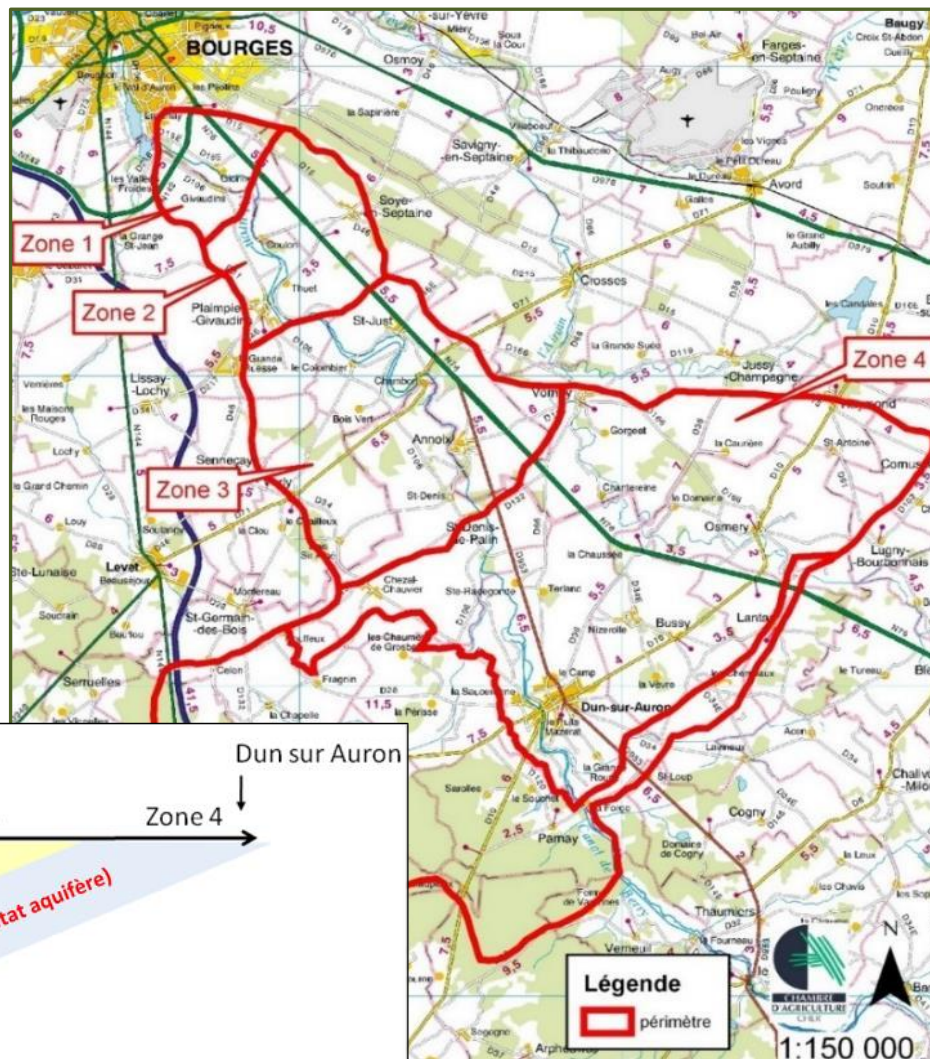


- Totalité en zone vulnérable
- Zones 1 à 3 : ZSCE (AP avec programme d'actions) + ZAR

L'aire d'alimentation de captage du Porche : une zone agricole étendue à problématique NO₃⁻

Zones concernées par les contrats territoriaux (CT)

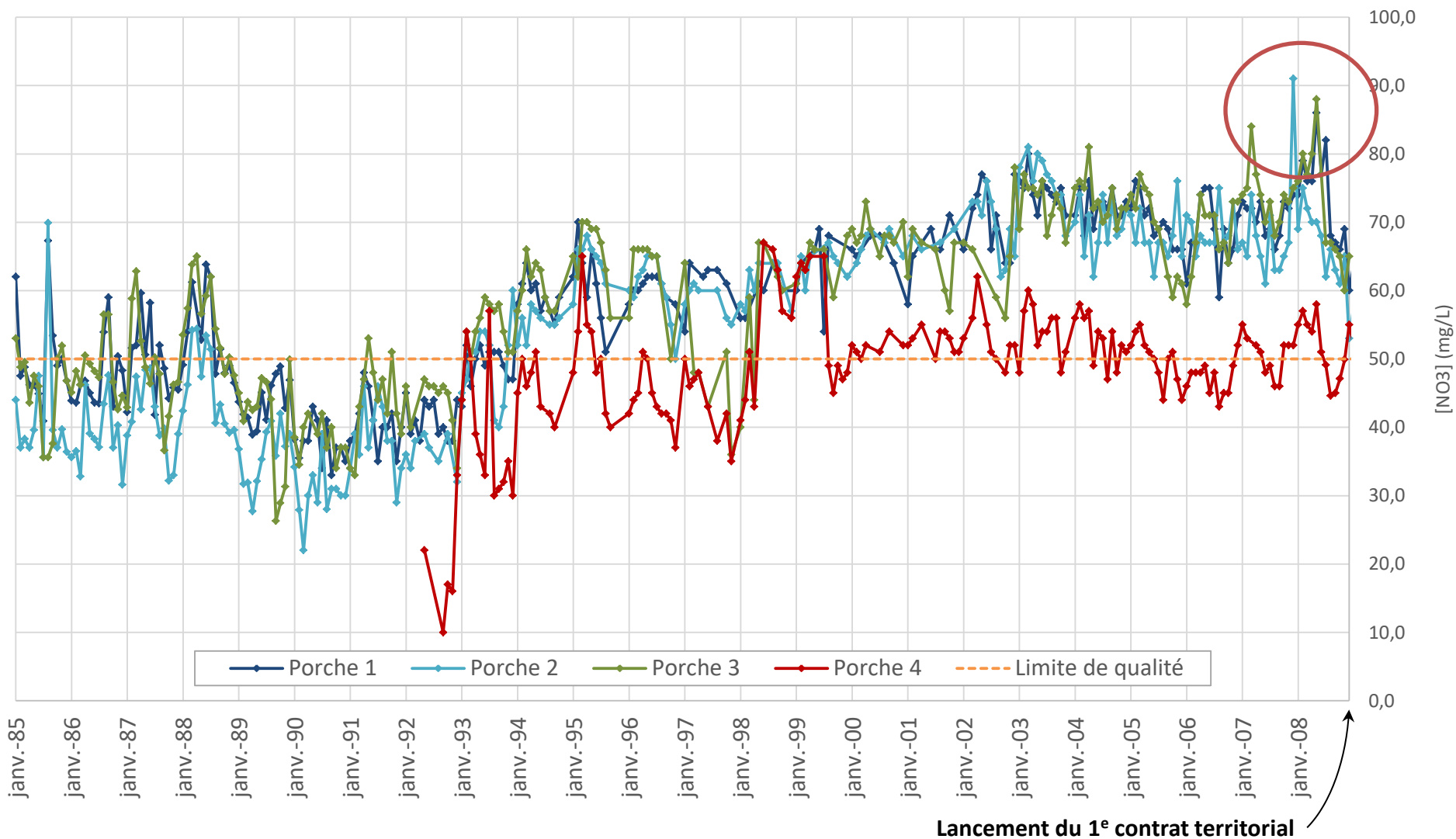
Superficie totale = 9 327 ha
SAU = 8 430 ha



⇒ depuis 2009, 3 contrats territoriaux sur l'AAC

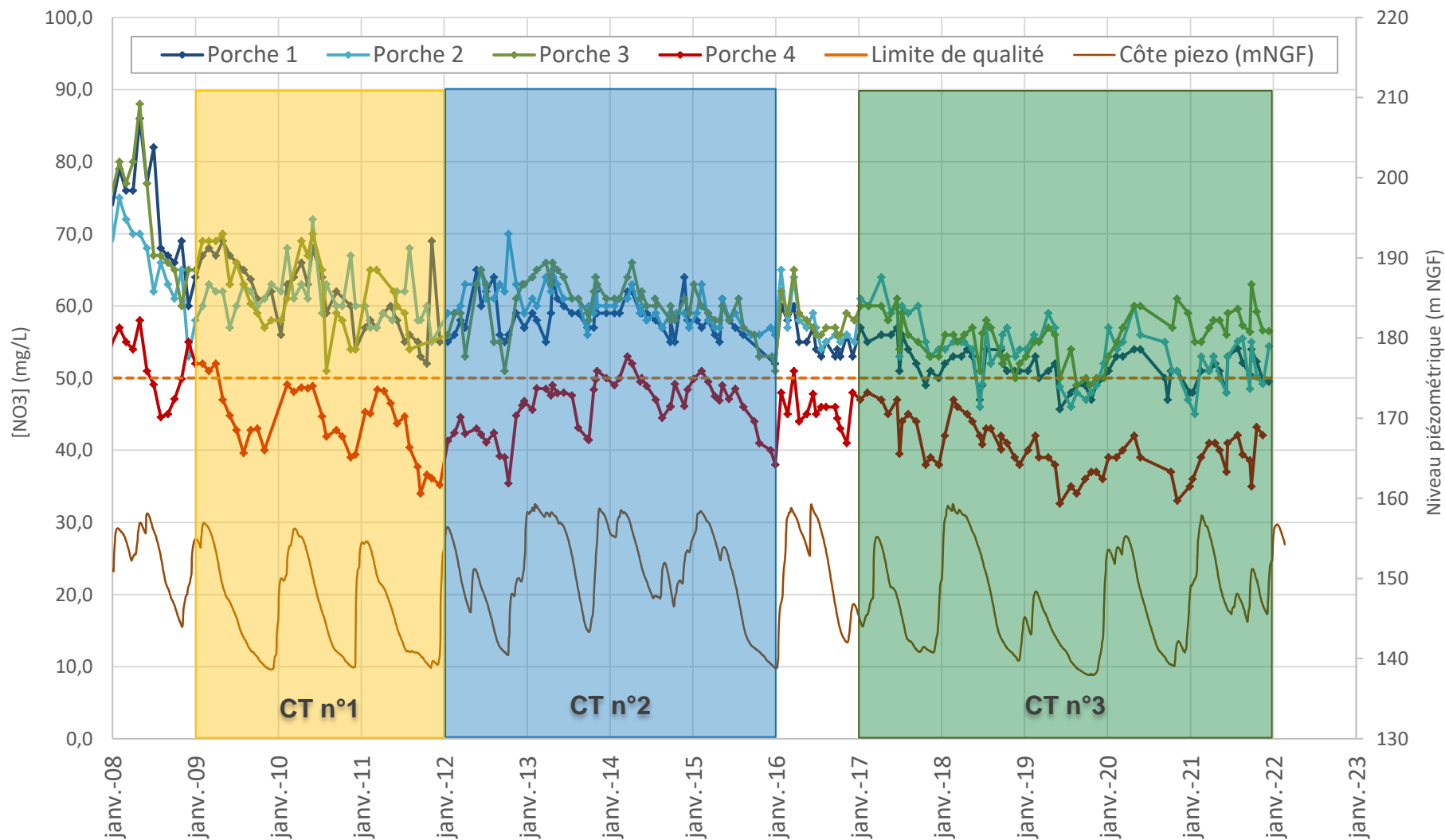
L'aire d'alimentation de captage du Porche : une zone agricole étendue à problématique NO₃⁻

Évolution des teneurs en nitrates aux forages du Porche 1985-2008



L'aire d'alimentation de captage du Porche : une zone agricole étendue à problématique NO_3^-

Évolution des teneurs en nitrates aux forages du Porche depuis 2008



L'historique des précédents contrats territoriaux : vers une amélioration générale des pratiques agricoles à l'échelle du territoire

Signataires



AXKEREAL
La terre, les hommes, le futur

AGRIPORCHE

Période		Objectifs, actions principales et commentaires	État d'esprit des agriculteurs
2009 - 2011	1 ^e CT ✓	<p>Inverser la tendance à la hausse et réduire les teneurs en nitrates des 4 forages</p> <ul style="list-style-type: none"> - [NO₃⁻] < 100 mg/L - <u>Accompagnement et suivi des pratiques</u> (fertilisation, interculture...) - <u>Accompagnement des souscriptions aux MAET</u> ⇒ 1) <u>mise en herbe</u> 2) <u>réduction fertilisation azotée</u> - Mise en conformité et en sécurité des exploitation (produits phytosanitaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Crainte de contraintes fortes - Forte participation sur les MAET car mesures incitatives - <u>Création d'AgriPorche</u>
2012 - 2015	2 ^e CT ✓ / ✗	<p>Poursuivre la réduction des teneurs en nitrates des forages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers 50 mg NO₃⁻/L en moyenne pour F1 à F3, et être en deçà pour le F4 - <u>Accompagnement et suivi des pratiques</u> (fertilisation, interculture...) - <u>Essais de nouvelles cultures « biomasse »</u> (miscanthus et switchgrass) - <u>Accompagnement des souscriptions aux MAET.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise de confiance dans la collectivité et dans la démarche - Participation aux réflexions
2016		<p>Année de transition pour préparer le 3^{ème} contrat territorial</p> <p>=> vers une approche plus globale : réflexion sur filières économes en intrants</p>	
2017 - 2021	3 ^e CT ✓ / ✗	<p>Poursuivre la réduction des teneurs en nitrates des forages en insistant sur la diversification des productions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers des valeurs mensuelles inférieures à 50 mg/L pour les 4 forages et une absence de valeurs supérieures à 50 mg/L pour le F4 - <u>Accompagnement et suivi des pratiques</u> (fertilisation, interculture...) - Arrêt des souscriptions aux nouvelles MAEC « système » depuis 2016. - Travaux sur les diversifications possibles : lentes <u>avancées sur le chanvre</u> uniquement 	<ul style="list-style-type: none"> - Essoufflement de la dynamique - Manque d'incitation des MAEC - Tensions économiques et financières croissantes
2022		<p>Année de transition pour co-construire le 4^{ème} contrat territorial</p> <p>=> vers plus de filières, moins d'intrants et une réflexion des usages des sols</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tensions globales croissantes

Le 4^e contrat territorial

Enjeu et objectifs

Début 2023 : signature et lancement officiel

Enjeu principal = poursuite de l'amélioration de la qualité de l'eau

En adéquation avec les objectifs du SAGE Yèvre-Auron. Entre autres :
2.3 sécurisation de l'alim° en eau potable / qualité du Porche
3.1 restauration et préservation des milieux aquatiques



Mémo :
Le Porche = 34 % de
l'eau potable de l'agglo
(2008-2020)

Avec des objectifs chiffrés :

1 Toutes les concentrations en nitrates inférieures à 50 mg/L pour les 4 forages

Forage F4 = teneur en NO₃⁻ à 40 mg/L en moyenne depuis 2017, oscillant entre 32,5 et 48 mg/L

2 Avoir une tendance à la baisse des concentrations en nitrates pour les 4 forages, et une bonne dynamique collective sur l'AAC

+ rester vigilant sur la problématique phytosanitaire

Signataires



AXEREA
La terre, les hommes, le futur



AGRIPORCHE



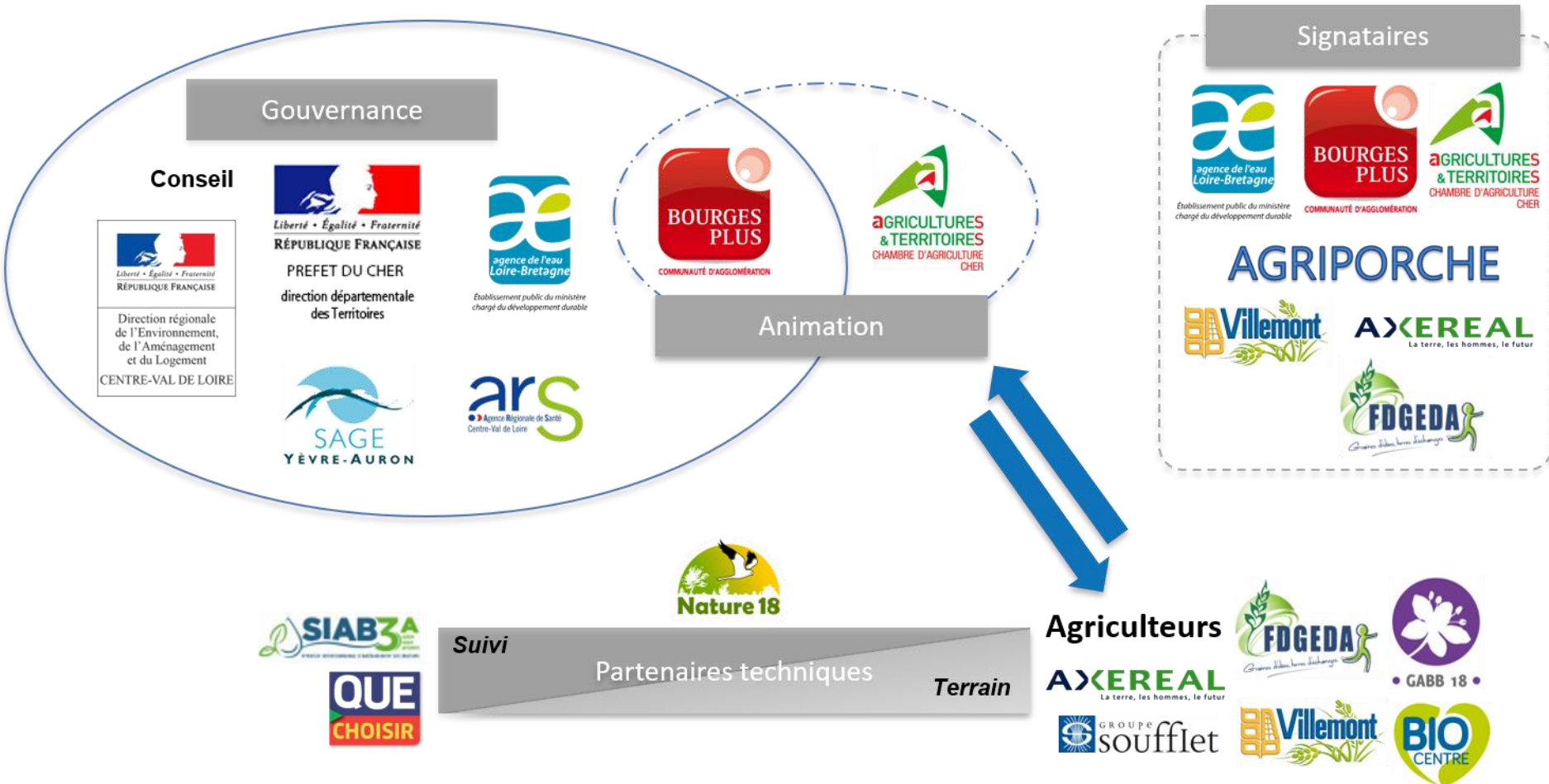
**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

⇒ + 3 signataires importants

⇒ Changement de posture/d'implication

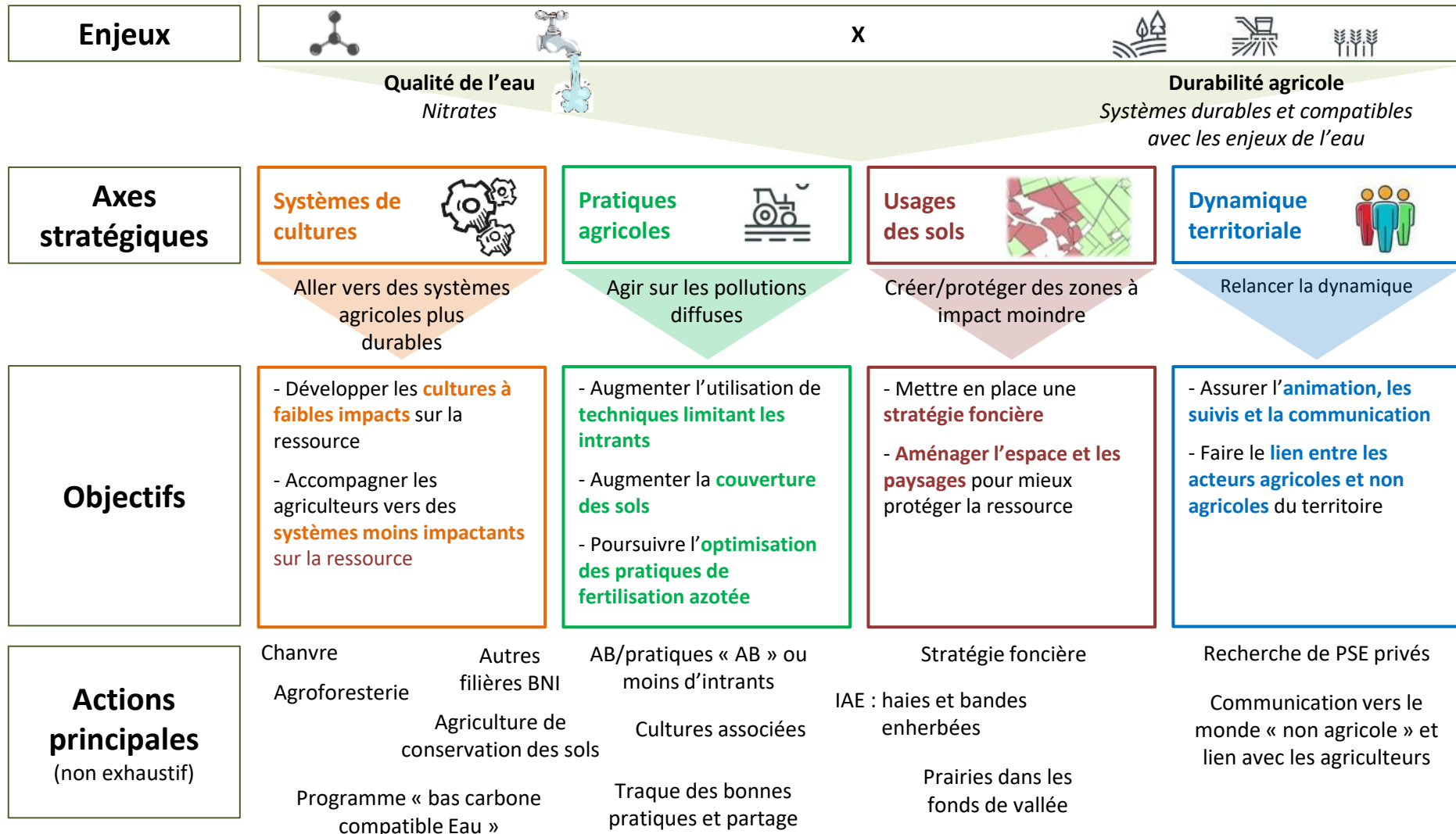
Le 4^e contrat territorial

Un mode de fonctionnement « classique » et participatif



Le 4^e contrat territorial

Et concrètement, des actions



Merci de votre attention, place aux questions



Crédit photo : Éric Legouhy

Rencontre AELB – Agir sur vos territoires avec le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027

